

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1313 du 31 décembre 1952 :

n° 1313

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 décembre 1952

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Boutou (Jean), de l'infanterie coloniale, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis pour compter du 26 décembre 1952 et mis à la disposition du Commandant du poste de Tadjoura pour assurer les fonctions d'adjoint du Commandant de la circonscription de Dorra et du peloton mobile de l'Alta, en remplacement du sergent Botte, rapatrié.